

L'intégration de la France en Europe et dans le monde

Introduction:

Depuis l'adoption de la loi NOTRe (Nouvelle organisation territoriale de la République) en 2015, la France est passée à 5 régions ultra-marines et de 22 à 13 régions métropolitaines. Certaines anciennes régions ont fusionné (Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon) là où d'autres ont été conservées à l'identique (Provence-Alpes-Côte d'Azur est devenue la région Sud). Ces régions sont intégrées dans l'Union européenne et dans le monde. Cela signifie qu'elles participent à la construction de l'UE, à la mondialisation. Leurs territoires en ressortent transformés.

On peut alors s'interroger sur les différents rôles joués par les régions dans l'intégration du territoire français au sein de l'Union européenne et de la mondialisation.

Tout d'abord, nous verrons en quoi les régions françaises sont devenues des actrices majeures de l'intégration de la France en Europe et dans le monde. Puis, nous analyserons les résultats différenciés obtenus par les régions françaises.

Les régions, actrices majeures de l'intégration des territoires français

Le développement économique des régions est lié à leur attractivité, qui se construit à travers une image positive. Cette attractivité repose aussi sur des compétences qui n'ont cessé de s'élargir petit à petit et qui participent à l'intégration des régions au sein de l'UE et dans la mondialisation. Quelques obstacles freinent néanmoins le dynamisme régional.



L'attractivité des régions

Depuis 2015 et la loi NOTRe, certaines nouvelles régions, leurs élus et leurs populations ont donc dû s'adapter à un nouveau découpage. Quelques-

SchoolMouv.fr SchoolMouv: Cours en ligne pour le collège et le lycée 1 sur 14

unes ont fusionné comme la Bourgogne et la Franche-Comté, L'Auvergne et la région Rhône-Alpes, la Haute et la Basse Normandie par exemple.

22 régions métropolitaine avant la réforme de 2015 13 régions métropolitaine après la réforme de 2015 Nord-Pas de-Calais Hauts-de-France Haute-Normandie Picardie Basse-Normandie Île-de-France Normandie Lorraine Grand-Est France Champagne-Pays-de- Centre-la-Loire Val de Loire Bourgogne-Franche-Comté Comté Poitou-Charentes Limousin Nouvelle-Auvergne-Rhône-Alpes Aquitaine Aquitaine Région Sud Provence-Alpes Midi-Pyrénées Occitanie Côte-d'Azur Languedoc Roussillon (C) SCHOOLMOUV

La réforme des régions métropolitaines

Ces collectivités territoriales ont donc dû effectuer un vrai travail sur leur image pour se forger une nouvelle identité. Ce processus se nomme le **marketing territorial**. Il est primordial pour ces territoires de se faire connaître, de valoriser leurs atouts pour conserver leur population, leurs emplois, leurs entreprises. Des agences de promotion régionale sont en charge de ces actions comme l'agence Invest in Provence pour la région Sud.



Les collectivités territoriales sont des entités administratives. Il s'agit des communes, des départements et des régions.



Marketing territorial:

Le marketing territorial consiste donc à faire la promotion d'un territoire au moyen de sites Internet, de campagnes publicitaires, d'articles de presse. Il est intéressant de regarder ce que ces nouvelles régions mettent en valeur dans le cadre de ce marketing pour comprendre quelles sont les différentes directions prises par ces territoires depuis 2015. Le Grand Est, sur son site Internet, fait la promotion de son ouverture sur le monde.



En 2017, la Nouvelle-Aquitaine s'est offert une campagne publicitaire de grande envergure pour forger une identité à ce nouveau territoire né de la loi NOTRe. 2 000 panneaux publicitaires ont été investis pour que les habitants s'approprient leur nouvelle région née de la fusion de l'Aquitaine, du Limousin et du Poitou-Charentes. Le slogan choisi (« ma région s'agrandit, mon horizon aussi ») invite les habitants à explorer ce territoire qu'ils ne connaissent pas forcément dans son intégralité. De plus, les communicants ont fait la promotion de 15 sites touristiques. Leurs objectifs : « désaisonnaliser » le tourisme et « booster » la fréquentation touristique annuelle qui fait vivre 104 000 emplois directs. Avec ses 720 km de littoral, ses forêts et ses montagnes, la Nouvelle Aquitaine est la 2^e région de France la plus visitée par les Français.

L'Île-de-France insiste sur les transports, domaine sensible pour les Franciliens mais aussi sur l'ouverture au monde avec des affiches en anglais. La région Sud met en scène dans un clip de 2018 des personnalités célèbres qui vantent une terre de contrastes. La Bourgogne-Franche Comté a fait en mars 2019 une campagne publicitaire dans le métro parisien avec le slogan « on a tous une bonne raison d'aller en Bourgogne ».

Bref, chaque région tente vraiment de s'individualiser par une image spécifique, lui permettant d'accroître son attractivité. Cette façon de procéder induit, a contrario, une concurrence entre les régions qui espèrent ainsi distancer leurs voisines.



Des compétences élargies

L'autonomie des régions est devenue de plus en plus importante depuis 1982. Les bases de leur organisation territoriale ont en effet été posées à cette date avec les premières lois de décentralisation. La région est alors devenue une collectivité territoriale disposant de certaines compétences, dont la gestion des lycées.



Les premières lois de décentralisation ont été votées sous la présidence de François Mitterrand et préparées par Gaston Defferre, alors ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation. On les nomme donc souvent « les lois Defferre ». L'objectif principal était de donner de plus grandes libertés d'action aux élus locaux et, à l'inverse, de diminuer le poids de Paris.

Depuis la loi NOTRe de 2015, les régions ont des **compétences exclusives** (domaines d'action réservés à la région pour gérer au mieux son territoire) en matière de transport, d'enseignement secondaire et supérieur, de formation professionnelle, de développement économique, d'aménagement du territoire et de gestion des programmes européens dans le domaine agricole. Elles partagent d'autres compétences avec les communes et les départements.



Cette autonomie s'est traduite par des initiatives aux échelles nationale et mondiale.



La région Sud a par exemple élaboré son propre plan Climat en 2017 en adoptant 100 actions concrètes pour un budget de 400 millions d'euros.



À l'échelle mondiale, les régions ont conclu de nombreux partenariats.

Ces derniers peuvent consister à aider les pays en développement sur des programmes agricoles, à entreprendre des projets de développement durable, de développement économique local. Des partenariats entre régions de pays développés existent aussi. Des pays d'Afrique, d'Amérique latine sont ainsi associés directement à des régions françaises. En 2019, environ 1 000 coopérations de ce genre étaient recensées.



En 2019, la région PACA a par exemple signé un accord avec le Costa Rica autour du développement durable et de la préservation de la biodiversité.

La région Normandie est principalement en relation avec des régions et des pays européens. Cela ne l'empêche de coopérer aussi en Afrique, en Asie et en Amérique du Nord.







À l'échelle de l'UE, ce que l'on nomme la politique de cohésion regroupe l'ensemble des régions des pays membres et a pour objectif de lutter contre les inégalités territoriales.

Cette politique accorde par exemple des aides financières aux régions dont le PIB est inférieur à celui des autres régions de l'UE. De fait, les régions françaises, au même titre que les autres, reçoivent des fonds européens pour financer certains projets (voir le cours *L'Union européenne : entre inégalités territoriales et concurrence mondiale*).

L'autonomie accrue des régions a renforcé leur intégration dans l'UE et dans le monde. Leurs actions sont néanmoins freinées par certaines limites.



Les obstacles à l'intégration régionale

La France reste un État centralisé : ce n'est pas un État fédéral comme l'Allemagne.



État fédéral:

Un État fédéral est composé de plusieurs entités qui disposent d'une large autonomie. Les États-Unis, l'Allemagne sont des États fédéraux.



Les régions françaises ont donc acquis petit à petit une plus grande autonomie, mais celle-ci reste toute relative par rapport à d'autres pays.

En Allemagne par exemple, les régions (Länder) ont chacune une constitution, une chambre des députés, un sénat et un représentant du pouvoir exécutif. Elles possèdent donc une véritable souveraineté pour prendre leurs propres décisions. Il reste au gouvernement central, comme compétences exclusives, la politique étrangère, la défense, la monnaie et une partie de la fiscalité. Les autres pouvoirs sont partagés entre les régions et le gouvernement central, ou ne relèvent que des régions.



De plus, les budgets des régions françaises restent faibles lorsqu'on les compare aux budgets d'autres régions européennes car leur autonomie reste inférieure à celle de beaucoup de leurs voisines.

Cela limite forcément les projets possibles malgré la mise en commun des aides de l'UE, de celles de l'État et de l'intercommunalité (voir le cours *Les recompositions territoriales en France*) pour les investissements les plus importants. Le budget de l'Île-de-France était de 5 milliards d'euros en 2020, celui de la Sarre (Allemagne) de 71 milliards.

Enfin, la réforme de 2015 n'a pas forcément eu les effets attendus. Les économies que devaient entraîner la fusion de certaines régions sont parfois des échecs. Les auteurs de la réforme comptaient sur la diminution du nombre d'hôtels de région et de leur personnel pour diminuer les dépenses. Mais c'était sans compter sur la multiplication des déplacements qu'entraîneraient ces nouvelles dispositions. En septembre 2019, un rapport de la Cour des comptes (institution contrôlant notamment les dépenses de l'État) a mis en lumière ces nouvelles dépenses et a critiqué la réforme.



« Un coup d'épée dans l'eau. La fusion des régions, qui sont passées de 22 à 13 (plus 5 outre-mer) au 1er janvier 2016 sous l'impulsion de François Hollande, n'a pas permis de dégager les 10 milliards d'euros d'économies escomptées. Bien au contraire! Les dépenses globales à périmètre constant ont enflé de 207 millions d'euros entre 2015 et 2018, selon un rapport de la Cour des comptes publié mardi.

L'institution, présidée par l'ancien socialiste Didier Migaud, épingle notamment le Centre-Val de Loire, plus mauvais élève avec + 16 %, l'Occitanie (+ 11,7 %), la Bretagne (+ 9,5 %) et la Normandie (+ 9 %). Et révèle, en creux, une réforme mal pensée, décidée sur un coin de table à l'Élysée et mise en œuvre à la va-vite. »

Extrait de « Fusion des régions : le bilan sévère de la Cour des comptes », article écrit par Stanislas de Livonnière et Gaëtane Morin dans *Le Parisien*, le 25 septembre 2019.

En Normandie, par exemple, l'hôtel de région officiel a été établi à Caen mais celui de Rouen continue à accueillir deux réunions par an et celui du Havre, une.

Si les régions françaises sont devenues des actrices majeures de l'intégration du territoire en Europe et dans le monde, cette intégration est néanmoins très différente d'une région à l'autre.



Même si des obstacles demeurent, les efforts des régions françaises pour être plus visibles, plus attractives, plus compétitives au niveau économique dynamisent d'une part l'ensemble du territoire national. D'autre part, les partenariats que les régions françaises ont noués avec d'autres régions européennes, mondiales ainsi qu'avec d'autres pays accentuent leur intégration aux échelles européenne et mondiale.

2 Des résultats différenciés

Il est possible d'établir une différenciation des régions françaises selon leur degré d'intégration. L'Île-de-France fait figure d'hyper-région, puis suit une majorité de régions bien intégrées, économiquement développées, et enfin un troisième groupe plus éloigné des centres d'impulsion européens et mondiaux.



Hyper-région:

Le terme d'hyper-région est forgé à partir du concept d'hyperpuissance inventé par Hubert Védrine à propos des États-Unis pour désigner la suprématie de ce pays entre 1989 (fin de la guerre froide) et les attentats de 2001. Il implique l'absence de rival.



Une hyper-région : l'Île-de-France

L'Île-de-France se détache en tête de l'ensemble des régions françaises sur le plan économique. Le poids de Paris, capitale politique et économique du pays et ville mondiale explique notamment cette position dominante. La région est également l'une des premières dans ce domaine au niveau européen.



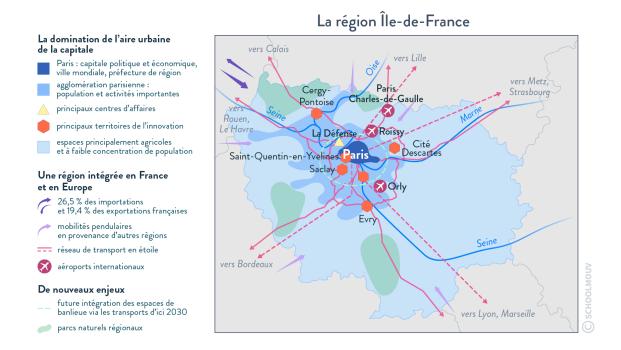
Elle est située au carrefour des échanges européens et mondiaux.

En effet, l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle est un **hub mondial**. De plus, les lignes à grande vitesse (LGV) partent et arrivent en majorité de Paris. Enfin, l'axe Paris, Rouen, Le Havre relie la région Île-de-France à une ouverture maritime mondiale.



Hub:

Un hub est une zone privilégiée grâce à ses infrastructures qui la connectent au monde entier. Cela peut être un port ou un aéroport par



La région Île-de-France créé environ **30** % **de la richesse nationale**. Elle entretient des relations commerciales avec de nombreux pays comme le Royaume-Uni, l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne mais aussi les États-Unis et la Chine.

Des entreprises internationales (415 en 2020) de plus de treize pays différents sont présentes en Île-de-France avec une majorité d'entreprises états-uniennes attirées par la capitale. Le nombre d'emplois généré par la présence de ces entreprises étrangères est important (environ 10 000). L'Île-de-France attire aussi bien sûr des IDE (investissements directs à l'étranger), qui témoignent de l'attractivité de cette région. La région s'appuie enfin sur une attractivité touristique qui dépasse le cadre de Paris au sens strict. Le château de Versailles, Disneyland Paris (Marne-la-Vallée) sont très visités en Île-de-France ainsi que de nombreux autres sites.

- → Ces éléments placent l'Île-de-France loin devant l'ensemble des autres régions.
- b Une majorité de régions bien intégrées

De nombreuses régions françaises sont bien intégrées au sein de l'UE et dans le monde. Il s'agit des régions Auvergne-Rhône-Alpes, la Nouvelle

Aquitaine, l'Occitanie, la région Sud, les Hauts de France et le Grand Est.

La région Auvergne-Rhône-Alpes (AURA) se classe deuxième après l'Île-de-France en termes de PIB (produit intérieur brut). Malgré tout, l'écart entre les deux régions est important. Le PIB de l'Île-de-France est évalué à 709 milliards d'euros en 2017 alors que celui de l'Auvergne-Rhône-Alpes se situe autour de 263 milliards.



La région Auvergne-Rhône-Alpes se déploie autour de son pôle urbain majeur, Lyon.

Ses secteurs d'activité industrielle sont la chimie, la pharmacie, l'énergie et les transports. Ces secteurs sont complétés par un pôle universitaire important. Cependant, la région est loin d'être homogène. De grandes **inégalités socio-économiques** existent entre le côté rhodanien (le long du Rhône), plus urbain, peuplé et industrialisé et le côté auvergnat, plus rural. Les autres régions se situent en deçà de l'Auvergne-Rhône-Alpes en termes de PIB mais révèlent malgré tout une forte production de richesses dans deux autres zones distinctes : le Sud au sens large (Est et Ouest) et le Nord (Hauts-de-France et Grand Est).

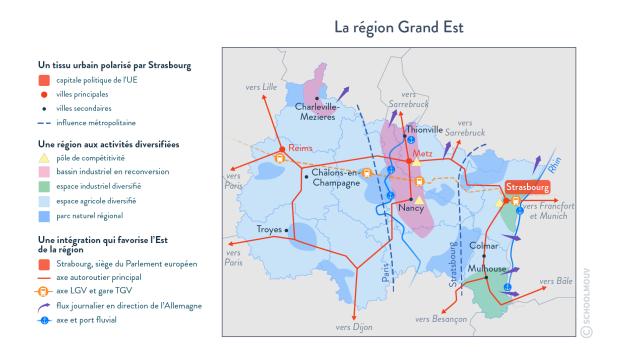
Bien reliées aux axes principaux de communication, ces régions réussissent leur intégration en se spécialisant. Les régions du Sud, outre leur attractivité touristique, se sont spécialisées dans la haute technologie, les industries de pointe. Technopoles et start-up se succèdent le long du littoral et les conditions de travail agréables attirent une main d'œuvre étrangère qualifiée.



Les technopoles sont des centres urbains qui, comme Toulouse, accueillent des entreprises de haute technologie. Les technopôles, comme celui de Sophia Antipolis, sont des parcs technologiques qui combinent industries de pointe, recherche et formations universitaires.

Les Hauts de France et le Grand Est bénéficient de contacts transfrontaliers dynamisants (Belgique, Luxembourg, Allemagne, Suisse). Les deux régions sont très proches de la Northern Range, la mégalopole européenne, ce qui

représente un atout. Après la crise industrielle et la fermeture des mines et de nombreuses usines métallurgiques et sidérurgiques, leur reconversion se poursuit. De nouvelles industries se sont développées, par exemple l'usine Toyota à Valenciennes (Hauts-de-France). Les bâtiments industriels sont parfois devenus des habitations ou des lieux touristiques, comme Mancieulles, en Moselle, qui a transformé l'ancienne installation minière en local culturel (théâtre, expositions, etc.).



Un dernier ensemble regroupe des régions ultramarines et métropolitaines.



Des régions en cours d'intégration aux nombreux atouts

L'Ouest et le Centre, à savoir les régions Bretagne, Normandie, Centre Val de Loire, Pays de la Loire et Bourgogne-Franche-Comté demeurent légèrement en retrait dans l'ensemble des régions métropolitaines. Leurs PIB sont plus faibles que ceux des régions précédentes (entre 71 et 116 milliards d'euros, chiffres 2017). Elles accueillent moins d'IDE et d'entreprises étrangères. Néanmoins, ces régions ont de nombreuses activités économiques dans les secteurs agricole (élevage, viticulture), touristique ainsi que dans des secteurs industriels diversifiés.



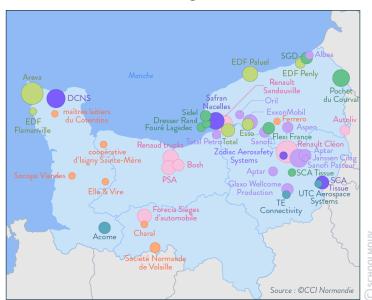
Les régions Bretagne, Normandie, Centre-Val de Loire et Pays de la Loire sont plus éloignées de la mégalopole européenne. De plus, elles ont une tradition industrielle moins développée, ce qui fait qu'elles attirent moins les entreprises étrangères, et possèdent moins de main-d'œuvre qualifiée dans ce domaine.

Quant à la région Bourgogne Franche Comté, elle valorise avant tout sa tradition viticole à travers son marketing territorial. Son dynamisme industriel s'est néanmoins développé ses dernières années. L'entreprise automobile PSA est à Sochaux, et l'entreprise Alstom, spécialisée dans les constructions ferroviaires, est installée dans plusieurs villes de la région.

Aussi, ces régions bénéficient de nombreux atouts. Les petites et moyennes entreprises sont nombreuses et, dans certaines de ces régions comme la Bretagne et les Pays de la Loire, les taux de chômage sont les plus bas de France. Les inégalités sociales sont moins marquées spatialement car les entreprises sont bien réparties sur le territoire de ces régions. Si le PIB est plus faible en volume, le dynamisme économique n'en est pas moins réel et permet à la population –moins nombreuse qu'en Îlede-France— de rester sur place.

Les atouts de la région Normandie





Les départements et régions d'Outre-Mer (DROM) c'est-à-dire la Guyane, la Martinique, la Guadeloupe, La Réunion et Mayotte font également partie

des régions en cours d'intégration. Leur PIB se situe entre 3 et 10 milliards d'euros par an. L'éloignement par rapport à la métropole, l'insularité (sauf la Guyane) et des activités économiques différentes en font des régions très spécifiques. En effet, dans les DROM l'agriculture est largement développée (canne à sucre, pêche), de même que le tourisme venant essentiellement de métropole. L'industrie principale est donc l'agroalimentaire. Quelques activités industrielles sont concentrées dans une région particulière : le raffinage pétrolier (Martinique) ou l'aérospatiale (centre de Kourou en Guyane).

Localisées en Amérique ou en Afrique, les régions ultramarines sont bien situées pour s'intégrer dans la mondialisation par exemple dans l'Océan Indien pour la Réunion et Mayotte, dans le bassin Caraïbe pour la Martinique et la Guadeloupe ou encore en Amérique latine pour la Guyane. Pourtant, leurs échanges se font encore très majoritairement avec la France. Elles sont, en revanche, intégrées dans l'UE en tant que RUP (région ultra-périphérique) et peuvent recevoir des aides correspondant à leur statut. Ainsi, elles offrent une ZEE (zone économique exclusive) très avantageuse pour la France et l'UE.

Conclusion:

Le dynamisme des régions françaises, leurs compétences élargies, leurs économies diversifiées facilitent leur intégration dans l'UE et le monde. Les retombées positives de ce phénomène se font sentir sur l'ensemble du territoire français. Cependant, il est tout à fait normal que cette intégration soit différente selon les régions tant chacune réfléchit aujourd'hui à construire sa propre identité.